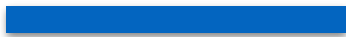


ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOLLEY-BALL

OLYMPIADE 2013-2016



UN NOUVEL ÉLAN POUR LE VOLLEY-BALL FRANÇAIS

Laurent Torrecillas, Dominique Petit, Denis Chandon, Alain Clevenot, Laurent Chambertin, Véronique Corteggiani-Chénier, Thierry Glowacz, Virginie Sarpaux, Alain Fabiani, Laurence Lachaise, Christophe Kinna, Evelyne Boillot, Denis Bouveau



CHANGEONS DE CAP

**Cher(e)s ami(e)s et passionné(e)s du volley-ball,
Cher(e)s dirigeant(e)s et licencié(e)s,**

Forte des excellents résultats de notre équipe nationale masculine et du 1er Titre en World League remporté ces derniers jours, la grande famille du volley-ball français, des joueurs aux dirigeants de clubs en passant par les entraîneurs et les arbitres, ne peut malgré tout ignorer les grandes difficultés que rencontre notre Fédération à évoluer et qui se retrouve aujourd'hui dans une situation très critique. Le nombre de licenciés n'évolue pas, les relations avec les collectivités locales sont délicates, les clubs se retrouvent livrés à eux-mêmes dans des situations précaires où les moyens tant financiers que matériels se font rares.

Face à cette situation, il est devenu nécessaire de rétablir la confiance avec l'ensemble de nos acteurs et de créer un environnement propice au re-déploiement d'un projet d'avenir où **le club est placé au centre du projet fédéral**. Une telle démarche doit permettre à notre sport de retrouver progressivement toute son influence et son attractivité.

Notre équipe est constituée pour agir dans le sens de l'intérêt général. Elle prend aujourd'hui l'initiative de se mobiliser et d'investir le temps nécessaire pour permettre à notre sport de changer de cap. Notre légitimité de joueurs et d'acteurs de clubs ainsi que nos parcours professionnels au service de grandes entreprises, institutions publiques et du Mouvement sportif français et international, nous permettent de déployer les compétences nécessaires pour atteindre un objectif ambitieux: remettre notre Fédération sur le chemin de la stabilité, de la crédibilité et du succès, durablement. Nous userons de toute notre énergie et de notre expérience pour apporter les changements devenus nécessaires. Conscients des challenges qui nous attendent, nous travaillerons dans un esprit de rassemblement, accompagnés et conseillés par un **Conseil de «Sages»** composé de personnalités reconnues, influentes et ayant une parfaite connaissance des rouages fédéraux.

Dans la période transitoire qui s'ouvre d'ici à la fin de l'Olympiade, notre action sera double:

- 1) prendre **des mesures immédiates** destinées à redonner aux clubs une marge de manoeuvre pour leurs actions et leur développement. Dans le même temps, nous continuerons à accompagner nos équipes nationales qui disposent encore de toutes leurs chances de se qualifier pour les Jeux de Rio, en salle comme en beach-volley.
- 2) lancer une **grande consultation nationale** sur les actions à mener dans tous les domaines de la vie fédérale. Nous n'avons pas la prétention de tout connaître, mais nous avons celle de savoir écouter pour dégager les bonnes idées, les ordonner puis les appliquer. Tous les acteurs directs et indirects qui font le volley-ball au quotidien seront invités à soumettre leurs contributions qui compléteront les réflexions de **groupes de travail**. Cette concertation permettra de tenir compte des différentes réalités rencontrées par les acteurs de terrain dans l'élaboration d'un projet cohérent et réaliste qui pourra être activé dès 2017.

Sur le plan politique, nous nous efforcerons de rétablir un dialogue constructif avec nos partenaires stratégiques et institutionnels et en particulier la FIVB, la CEV, le Ministère des Sports, le Comité National Olympique et Sportif Français, le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur. Ce n'est qu'à ce prix que nous parviendrons à renforcer nos ressources et à créer les outils nécessaires à la modernisation de notre sport.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez le détail des orientations qui nous semblent prioritaires pour redonner aux clubs et à la Fédération un nouvel élan ainsi que les moyens nécessaires à leur développement.

Laurent Torrecillas



NOTRE ÉQUIPE



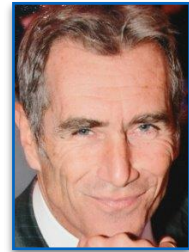
Laurent Torrecillas
International 1990-1995
Expert stratégie des organisations
Olympiques
Entraîneur VBC Le Haillan



Dominique Petit
Internationale 1972-1974
Directrice CNOSF 1999-2010
Ex-entraîneuse nationale adjointe
DTN FFVB 1986-1989



Denis Chandon
Joueur de haut-niveau 1983-1992
Directeur Financier & Conseil en
stratégie financière
Dirigeant clubs



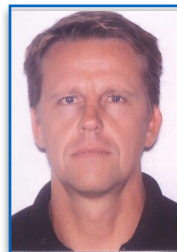
Alain Clevenot
International 1982-1983
Dir. Régional UFF Banque
Ancien professeur d'EPS
Pdt Club AS. Illac 2011-2015



Laurent Chambertin
International 1986-2001
Association des Olympiens
Directeur d'exploitation Resasol
Consultant Sport « Les bonnes étoiles »



Véronique Corteggiani-Chénier
Internationale 1977-1979
Directrice UNSS Seine-Saint-
Denis



Thierry Glowacz
International salle 1989-1992
International beach 1997
Agent Immobilier
Manager Général AS Monaco 1997-2005



Virginie Sarpaux
Internationale 1996-2002
Chargé de développement
beach-volley
Anglet Olympique Volley-ball



Alain Fabiani
International 1977-1988 & 92
Conseiller Technique Municipal
auprès du Maire du Cannet



Laurence Lachaise
Internationale 1978-1979
Dirigeante Club VBC3L
Ex. Sec. Gén. Adj. FFVB
Professeur des écoles



Christophe Kinna
Joueur Panathinaïkos & CASG
Directeur Général CERS Capbreton
Chargé de projets sport&santé
auprès du Groupe Générale de
Santé



Evelyne Boillot
Internationale 1977-1982
Responsable du Sport de Haut-
niveau 2002-2014
CREPS PACA



Denis Bouveau
Ancien joueur
Stade Français
Directeur Général Groupe
Véolia

« Le volley-ball occupe une place de choix dans nos vies d'athlètes, d'hommes et de femmes, et nos carrières professionnelles. Nous voulons rassembler autour de valeurs communes pour redonner confiance et l'envie à chacun de s'engager afin d'inspirer les futures générations de joueurs et de dirigeants »

NOTRE DÉMARCHE POUR CHANGER DE CAP

Notre démarche s'articule autour de la capacité à concilier le développement de la pratique de masse et l'assistance au haut-niveau, chacune étant solidaire de l'autre. La Fédération doit devenir une plateforme facilitatrice pour les clubs et les acteurs de terrain, au sein de laquelle les rôles et les responsabilités sont clairement définis. Il est également indispensable de traiter avec parité le volley-ball masculin et le volley-ball féminin.

En amont, nous souhaitons valoriser et « vendre » le haut-niveau (volley-ball professionnel et équipes de France) auprès des médias et des partenaires économiques afin d'obtenir les moyens durables pour accompagner les clubs dans leur développement et leurs actions. En aval en capitalisant sur l'existant, nous relancerons une dynamique de sensibilisation à la pratique du volley-ball sous toutes ses formes: d'un côté en nous appuyant sur la pratique de plage et le beach-volley afin de retrouver le monopole de la plage face aux autres sports, d'un autre côté en revalorisant la pratique et l'enseignement du volley dès l'école primaire en tant qu'outil d'épanouissement psychomoteur. Il faut en effet réimplanter l'activité volley au sein du milieu scolaire mais également dans le milieu universitaire, et créer les conditions favorables pour permettre à tous les clubs de prendre le relais dans l'accueil et la formation par la mise à disposition de moyens financiers et humains.

La notion de club formateur, des catégories jeunes jusqu'au niveau Élite, doit être optimisée par une meilleure articulation entre les filières de progression vers le haut-niveau. Nous devons préserver la performance, l'équilibre et l'intégrité des athlètes sur le long-terme en favorisant les filières de proximité. Pour les territoires disposant d'un maillage important de clubs permettant une progression harmonieuse du joueur ou de la joueuse, les clubs doivent devenir la base du développement en faisant en sorte que les joueurs y restent le plus longtemps possible tant que leurs structures et leur niveau de pratique le leur permettent. Pour les territoires moins bien dotés en nombre de clubs, les pôles régionaux d'entraînements doivent pouvoir pallier le déficit de structures afin de permettre aux meilleurs éléments de continuer à évoluer et à exploiter leur plein potentiel. En bout de chaîne, les clubs professionnels doivent garantir le temps de jeu nécessaire aux meilleurs athlètes tout en restant vigilants à la notion de double-projet, sportif et professionnel.

En matière de formation d'entraîneurs, nous devons donner les moyens aux cadres techniques d'Etat et techniciens régionaux d'aller à la rencontre de tous les clubs pour apporter leurs expertises et partager leurs connaissances avec les entraîneurs. Cela constituera une source de motivation pour les entraîneurs de clubs qui travaillent à la base de la formation des joueurs, ainsi qu'une reconnaissance importante pour tous les cadres techniques. Concernant le développement du volley-ball dès l'école primaire, la Fédération doit être en mesure de proposer des outils modernes et pratiques de formation aux enseignants en collaboration avec les municipalités. Pour le développement de la pratique dans le secondaire, nos cadres techniques doivent pouvoir disposer des moyens et de conditions favorables pour former les futurs professeurs d'éducation physique et sportive au sein des STAPS.

Enfin, nous engagerons un travail afin d'uniformiser l'identité et l'image du volley-ball en France en nous appuyant sur une stratégie de communication et de marketing professionnelle et pertinente qui contribuera à une plus grande attractivité des clubs sur l'ensemble du territoire français. La démarche marketing permettra également de diversifier et d'augmenter les sources de revenus pour l'ensemble de la Fédération.

Pour mener à bien ce projet et en définir le détail des actions à mener, nous avons fait le choix d'ouvrir un processus de consultation nationale qui garantira la satisfaction du plus grand nombre ainsi qu'une plus grande implication de tous les acteurs du volley.

NOS MESURES IMMÉDIATES

Dès notre entrée en fonction, nous prendrons des mesures destinées à optimiser les ressources fédérales afin de mieux appuyer les clubs et les territoires dans leurs missions en particulier en faveur des jeunes, et afin de favoriser leur pérennité.

1. **Apporter une assistance financière forfaitaire aux clubs engagés dans les Coupes de France jeunes au fur et à mesure de leur parcours dans la compétition.** Cette mesure entrera en vigueur à partir du 4ème tour de Coupe de France. Elle permettra de soulager les clubs dans la couverture de leurs frais de déplacements tout en reconnaissant leurs efforts de formation. La participation de la Fédération augmentera de façon progressive jusqu'aux phases finales.
2. **Appliquer une dégressivité de la part fédérale sur les licences jeunes jusqu'à 16 ans, en fonction de l'ancienneté des licencié(e)s dans le club.** Cette mesure permettra aux clubs d'augmenter leur marge financière sur l'encaissement des licences tout en récompensant leurs efforts d'accueil et de fidélisation de leurs jeunes adhérents. La mesure ne s'appliquera que s'il y a une continuité dans le renouvellement des licences jusqu'à un plafond de 60%.
3. **Engager une réflexion sur une réforme des indemnités de formation lors des mutations** permettant à chaque club, quel que soit son niveau et l'âge du joueur ou de la joueuse concerné(e), d'être indemnisé en contrepartie du travail de formation effectué.
4. **Former et outiller les clubs dans l'optimisation et l'obtention de subventions auprès des collectivités locales et territoriales.** Cette mesure se fera en coordination avec les territoires et doit permettre aux clubs dès la saison 2015-2016, d'accéder à de nouvelles sources de financement.
5. **Garantir la présence d'un représentant fédéral membre du Conseil d'Administration et d'un représentant de la Direction Technique Nationale sur toutes les phases finales nationales jeunes.** Cette mesure permettra de rétablir les échanges avec les clubs et d'établir ou de renforcer des liens entre les entraîneurs des clubs et la DTN. Elle permettra également d'améliorer les dispositifs de détection des jeunes talents.
6. **Réduire les frais de fonctionnement administratifs de la Fédération au bénéfice des aides à projets.** Cette mesure entraînera un allègement immédiat des charges relatives à l'administration fédérale notamment en optimisant l'utilisation des nouvelles technologies et les moyens de communication modernes.
7. **Rapprocher les interlocuteurs fédéraux des réalités du terrain en favorisant les relations de proximité entre Clubs-Territoires-Fédération.** En s'appuyant sur le maillage territorial des élus fédéraux, nous serons en mesure d'être plus réactifs dans le traitement de demandes particulières et plus accessibles.
8. **Créer les conditions pour garantir la présence d'un cadre technique par territoire.** Cette mesure permettra de renforcer le soutien technique aux clubs, d'améliorer la formation des encadrants et la détection des jeunes talents.

D'autres mesures ne pouvant être mises en oeuvre pour des raisons évidentes de calendrier et relatives à la refonte des championnats, aux obligations JIFF, aux aides à la formation dans les territoires, à l'arbitrage, etc. seront mises à l'étude dans le cadre du processus de consultation nationale et d'audit.

LA PRÉPARATION DE L'AVENIR

UN NOUVEL ÉLAN

Ambition	Enjeu	Stratégie	Priorités
<ul style="list-style-type: none"> • Une Fédération modernisée, performante et exemplaire où le Club est au cœur de notre projet de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Redonner aux clubs les moyens de leur développement et leur permettre d'assurer pleinement leur rôle d'accueil, de formation et de fidélisation des nouvelles générations, de la base jusqu'au plus haut-niveau 	<ul style="list-style-type: none"> • Centrer nos efforts sur la synergie de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • Rénover la gouvernance fédérale
<ul style="list-style-type: none"> • Doubler le nombre de pratiquants d'ici 5 ans 		<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le modèle fédéral aux évolutions sociétales 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la détection et le développement du joueur à long terme
		<ul style="list-style-type: none"> • Intensifier la mise en valeur de notre sport 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider et faciliter la formation des encadrants • Créer de nouveaux partenariats publics et privés



4 GRANDS CHANTIERS PRIORITAIRES

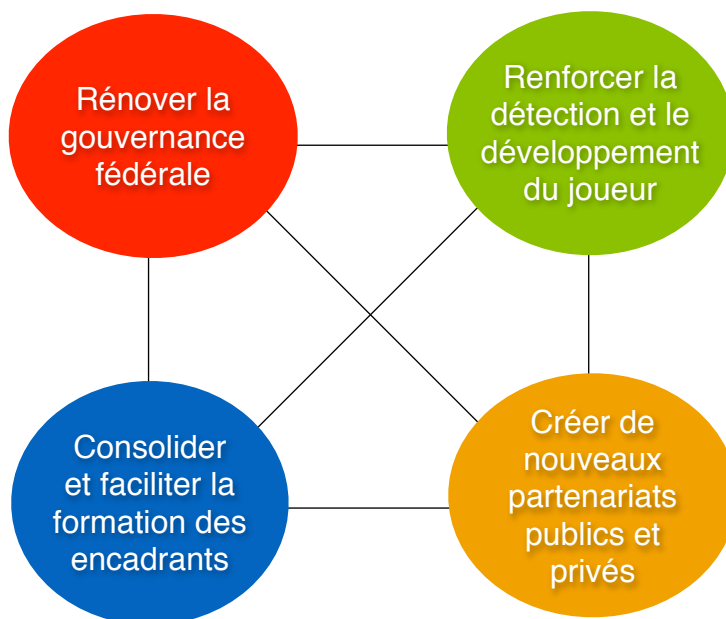
I. Simplification des procédures et définition d'un cadre opérationnel cohérent	II. Détection et développement de la pratique éducative	III. Technique et formation des cadres	IV. Actions promotionnelles et synergies institutionnelles
--	--	---	---



12 GROUPES DE TRAVAIL

1. Statuts et procédures	4. Découverte et entrée dans la pratique	8. La formation des entraîneurs dans les clubs	10. Création d'événements de masse et d'élite
2. Gouvernance territoriale	5. Étapes de formation du joueur	9. La sensibilisation et la formation des enseignants	11. Conquête de partenaires privés
3. Solidarité et aide au développement	6. Coordination des filières de développement		12. Développement de l'identité et de la marque « Volley »
	7. Volley-ball professionnel et suivi du joueur		





I. Rénover la gouvernance fédérale.

Il s'agit de renforcer les structures de la Fédération, de réfléchir à la façon de développer et de mettre en place des procédures et un cadre opérationnel propices à un développement harmonieux et durable. Le travail engagé et les réflexions porteront notamment sur:

- ✓ Réforme des statuts et du règlement intérieur
- ✓ Adaptation de la structure administrative au projet fédéral
- ✓ Optimisation de la gouvernance locale (Territoires)
- ✓ Travail de soutien à la nouvelle organisation territoriale régionale et intercommunale
- ✓ Relations avec les collectivités locales et territoriales
- ✓ Optimisation des fonds de développement et constitution d'un fond fédéral de solidarité destiné à appuyer les clubs dans leur développement et leur mission d'accueil et de formation

Groupes de travail associés:

1. Statuts et procédures
2. Gouvernance territoriale
3. Solidarité et aide au développement

II. Renforcer la détection et le développement du joueur à long terme.

Il s'agit de re-définir un environnement et un cadre de fonctionnement communs et cohérents à tous les territoires, dédiés à l'identification et au développement de nos jeunes talents jusqu'au plus haut-niveau (salle et beach), et permettant à nos équipes nationales de figurer parmi les toutes premières nations mondiales dans toutes les catégories d'âge, chez les garçons comme chez les filles. Le travail engagé et les réflexions porteront notamment sur:

- ✓ Volley-ball de plage et beach-volley (ex: animations éducatives et promotionnelles)
- ✓ Volley-ball scolaire
- ✓ Volley-ball universitaire

- ✓ Rôle et responsabilités des clubs formateurs des catégories jeunes au niveau Élite
- ✓ Rôle et responsabilités des Centres Régionaux d'Entraînement
- ✓ Rôle et responsabilités des Pôles
- ✓ Rôles et responsabilités des clubs professionnels
- ✓ Programmes et formats des compétitions amateurs & professionnelles à chaque échelon territorial
- ✓ Étapes d'évolution du joueur (ex: suivi longitudinal)

Groupes de travail associés:

4. Découverte et entrée dans la pratique
5. Etapes de formation du joueur
6. Coordination des filières de développement et de formation (Clubs, Comités, CRE, Pôles)
7. Volley-ball professionnel et suivi du joueur (coordination LNV-Equipe de France-commission des athlètes)

III. Consolider et faciliter la formation des encadrants.

Il s'agit d'optimiser la structure de développement des compétences des entraîneurs et formateurs de volley-ball en leur facilitant l'accès à des séminaires ou des formations, et en favorisant leur évolution verticale et horizontale selon leurs ambitions et leurs centres d'intérêts. Le travail engagé et les réflexions porteront notamment sur:

- ✓ Rôles et responsabilités des cadres d'Etat et cadres régionaux
- ✓ Formation des entraîneurs des clubs
- ✓ Formation des enseignants du primaire
- ✓ Formation des enseignants du secondaire
- ✓ Outils et supports de formation
- ✓ Partage des connaissances
- ✓ Articulation et évolution des contenus de formation selon le niveau d'encadrement

Groupes de travail associés:

8. La formation des entraîneurs dans les clubs
9. La sensibilisation et la formation des enseignants

IV. Créer de nouveaux partenariats publics et privés.

Il s'agit de développer et d'entretenir l'intérêt du public et des médias pour le volley-ball et le beach-volley, de cultiver l'image positive et « fun » de la discipline, tout en augmentant l'autonomie financière de la Fédération par la diversification des sources de revenus et l'engagement du secteur privé à nos côtés. Une réflexion permettant de définir clairement une Charte des Valeurs du volley-ball auquel tout licencié doit adhérer est également devenue indispensable à la fois pour fédérer nos adhérents mais aussi pour protéger l'image de notre sport et éviter que des années de travail et d'investissement ne s'écroulent par le fait de comportements inappropriés et excessifs.

Le travail engagé et les réflexions porteront notamment sur:

- ✓ Identité et Marque « Fédération Française de Volley-ball »
- ✓ Outils de communication (interne et externe) et nouveaux médias
- ✓ Programme national de partenariat
- ✓ Aide et soutien aux Liges, Comités et Clubs dans leurs relations avec les collectivités
- ✓ Actions promotionnelles
- ✓ Grands événements

Groupes de travail associés:

10. Création d'événements de masse et d'élite
11. Conquête de nouveaux partenaires privés et publics
12. Développement de l'identité et de la marque « Volley »

Au-delà de ces priorités fondamentales et afin d'être complets dans l'analyse et le développement de toutes les formes de pratique, nous nous attacherons également à engager des réflexions de fond et à travailler sur l'attractivité de la pratique de loisir en développant de nouveaux types de partenariats avec des fédérations multisports.

MÉTHODE

I. Groupes de travail.

12 groupes de travail paritaires seront créés et serviront de base de réflexion et de décision dans l'élaboration des plans d'actions spécifiques. Chaque groupe de travail sera piloté et coordonné par un membre du Conseil d'Administration / Exécutif.

Les groupes se composeront des représentants des instances suivantes:

- Représentant du Collège des Présidents de Ligue
- Représentant de la Direction Technique Nationale
- Représentant du Conseil Exécutif
- Représentant des « Sages »

Le Conseil des « Sages » se compose de personnalités reconnues et expérimentées qui nous accompagneront dans la gestion des affaires fédérales afin d'éviter des erreurs du passé et de travailler dans un climat serein et apaisé.

Figurent parmi les personnalités pressenties (liste non exhaustive et par ordre alphabétique):

M. Pascal Boniface	Fondateur et Directeur de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques et spécialiste de la géopolitique du sport
Mme. Patricia Costantini	Ex-entraîneur équipe junior féminine, ancienne DTN FF Triathlon et Hockey sur Glace
Mme. Valérie Fourneyron	Ancienne volleyeuse - Ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative de 2012 à 2014 - Membre de l'Agence Mondiale Antidopage
M. André Leclercq	Président de la FFVB de 1984 à 1994, membre du Conseil économique, social et environnemental de la République, membre du Conseil supérieur des programmes de l'Éducation Nationale
Mme. Dominique Spinosi	Présidente du Conseil National du Sport - Ex-internationale de Volley-ball

II. Consultation nationale.

Afin de compléter le travail des groupes de travail et d'élargir la base de réflexion au plus grand nombre, nous créerons une **boîte à idées fédérale** à disposition de tous les licenciés en relation avec les chantiers prioritaires préalablement définis. Ainsi, tous les acteurs ayant un intérêt pour le volley-ball français seront en mesure d'apporter leur contribution au plan de développement fédéral. Les contributions pourront être transmises selon un calendrier pré-établi par email ou courrier.

III. Planning de réalisation.

Notre projet s'inscrit dans un calendrier pré-défini d'ici à la fin de l'Olympiade 2013-2016 avec l'objectif d'élaborer un plan d'actions concerté. Dans la mesure où notre projet est validé, nous projetons de l'activer dès 2017, début de la prochaine Olympiade 2017-2020.

Planning de réalisation	
1. Phase de consultation	De septembre 2015 à février 2016
2. Phase de présentation	De mars 2016 à juin 2016
3. Phase de validation	Juin - Juillet 2016
4. Phase de lancement	De septembre 2016 à décembre 2016
5. Phase de réalisation	De janvier 2017 à juin 2020
6. Phase de résultats	De juillet 2020 à septembre 2020

Une évaluation trimestrielle sur l'avancée des travaux sera réalisée pour chacun des projets et sera communiquée et rendue publique par la Fédération. Le cas échéant, des ajustements seront appliqués de façon à maintenir le cap que nous nous fixons.



UN NOUVEL ÉLAN

PAR LES VOLLEYEURS, POUR LES VOLLEYEURS

***L'ÉQUIPE DE FRANCE A OUVERT LA VOIE DU RENOUVEAU
SPORTIF, À NOUS DE MONTRER LE CHEMIN DU RENOUVEAU
EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ET DE LEADERSHIP!***

